

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

## ÉLECTIONS AUX CT DES CNOUS ET DES CROUS ET AU CT COMMUN

### Le 4 décembre, votez FSU !

#### Les élus FSU agiront pour :

1) le développement des missions des Œuvres, notamment dans leur caractère social, qui doivent rester compétence de l'Etat ;

2) l'augmentation de la dotation de l'Etat, pour améliorer les conditions de vie des étudiants et des personnels ;

3) s'opposer aux « privatisations rampantes », aux « transferts de mission », aux modes de gestion du travail et des carrières inspirés du privé et fondés sur « le mérite » ;

4) le recrutement de personnels ouvriers, adminis-tratifs, ITRF, sociaux et de santé à hauteur des besoins, dans le respect de leurs missions et statuts ;

5) la revalorisation du régime indemnitaire et une gestion transparente des « enveloppes » sur la base de l'égalité de traitement, par le rétablissement de barèmes ;

6) la fin des projets de « restructurations » et « mutualisations » qui auraient pour objectif la recherche d'économie et non l'amélioration des conditions de travail des personnels et du service rendu aux étudiants ;

7) le développement de la formation pour tous, dans toutes ses dimensions (formation du citoyen, du fonctionnaire et du salarié) ;

8) la défense des intérêts des personnels comme des étudiants ;

9) la recherche de l'action commune avec toutes les organisations syndicales, en CT et sur le terrain, pour défendre les missions et les personnels des Œuvres.

**Des élections sont organisées le 4 décembre 2014 pour renouveler la représentation syndicale aux Comités Techniques (CT) des Œuvres Universitaires.**

Vous allez voter le même jour pour élire au scrutin de liste, en plus du CTMESR, le CT Commun du CNOUS et des CROUS et le CT de votre CROUS ou du CNOUS. Ces instances ont des compétences importantes : elles sont saisies, pour avis, de tous les projets relatifs aux moyens financiers, aux effectifs, à l'organisation des services, aux régimes indemnitaires et à la formation des personnels. C'est donc un lieu où se débattent l'étendue et la nature des missions des œuvres universitaires, les conditions de leur mise en œuvre, l'utilisation des moyens mis à leur disposition. Alors que la demande sociale est grandissante, les moyens financiers attribués par l'Etat aux Œuvres ont stagné. Le CNOUS et son réseau sont placés en position de faiblesse, pris en « ciseau » entre des besoins grandissants en matière d'accueil, de suivi social, de logement et de restauration

des étudiants et le désengagement de l'Etat en matière d'investissements nécessaires, afin d'accompagner le développement des sites universitaires. L'avenir des Œuvres Universitaires est incertain, et la concurrence avec le privé est généralisée, (restauration rapide, locations étudiantes..), avec des coûts élevés pour les étudiants. Le rôle des CROUS est important car il doit mieux assurer l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur. Mais pour cela il faut leur en donner les moyens. Le service public des Œuvres Universitaires doit avoir les moyens d'offrir à prix modique des logements et des repas de qualité, accessibles à tous. Il doit également pouvoir assurer un soutien social et une offre culturelle.

**Bernadette Groison**  
Secrétaire générale  
de la FSU





# Le SNUACTE-FSU :

## le syndicat des ouvriers des CROUS

Le jeudi 4 décembre, des élections professionnelles vont avoir lieu pour déterminer la représentativité des organisations syndicales qui siègeront au Comité Technique Paritaire Central (CTPC) à Paris. Cette consultation est importante pour les quatre années qui suivent car elle se situe dans une période difficile de crise économique donc de rigueur budgétaire, qui pourrait voir le démantèlement des services publics, moins d'emplois publics, l'externalisation des services en premier lieu le nettoyage et l'entretien des Cités et Resto-U.

Les conditions d'exercice de nos métiers dans les Oeuvres universitaires ne cessent de se dégrader d'une année à l'autre : diminution des moyens matériels et financiers, diminution des effectifs, dégradation des conditions et surcharge de travail, gel des salaires, manque de considération pour les ouvriers. Tous ces sujets exigent des élus qui connaissent la réalité du terrain. Avec nos collègues administratifs, nous restons vigilants car l'avenir des CROUS est plus qu'incertain, et cela en dépit de discours qui se veulent rassurants de la part de nos chefs.

Si nous n'y prenons pas garde, c'est tout un service public social au service des étudiants qui va disparaître, et cela, entre autre par l'introduction progressive de sociétés privées en remplacement des personnels ouvriers CDI au sein des CROUS.

C'est la fin de la filière ouvrière, donc d'un lien social tissé par l'expérience et le savoir faire des agents CROUS auprès de nos usagers. Mais bien au delà de cela, les CROUS sont une réelle conception démocratique pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, aux étudiants issus de milieux défavorisés.

Nous continuons de refuser le démantèlement, et de lutter pour le renforcement du service public social étudiant, le maintien du terme « oeuvres sociales ». Mais, ce renforcement du service public va de pair avec une véritable politique d'accompagnement et d'évolution de carrière des personnels ouvriers des oeuvres Universitaires.

**NOUS APPELONS TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI SE RETROUVENT DANS NOS PROPOSITIONS À SE MOBILISER ET VOTER POUR LA FSU ET SES SYNDICATS, ET CELA AFIN DE BÂTIR UN SYNDICALISME DE LUTTES, MAIS AUSSI RICHE DE PROPOSITIONS VISANT À AMÉLIORER LES INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS DES PERSONNELS OUVRIERS DES OEUVRES UNIVERSITAIRES.**

### **Le SNUACTE-FSU revendique notamment :**

#### • Régime indemnitaire :

L'Indemnité Spéciale Forfaitaire (ISF) doit être :  
- budgétisée à 100% par l'État et non sur ressources propres des CROUS ;  
- portée au maximum des montants autorisés (l'équivalent de 2 salaires dans les 3 années suivantes) ;  
- versée en deux fois en mai et novembre (semestrialisation) - Refus de sa mensualisation ;  
Indemnités diverses : pour travaux incommodes et salissants, pour travail pénible de nuit.

#### • Fonctionnarisation :

- Mise en oeuvre d'une politique d'intégration des 9 000 personnels ouvriers CDI vers la titularisation ;  
- Résorption de la précarité des CDD qui occupent des emplois permanents.

#### • Conditions de travail, droits :

- répondre aux besoins d'un service public de qualité par la création de postes CDI nécessaires à nos missions ;  
- poursuivre le reclassement et la requalification des métiers pour un meilleur déroulement de carrière ;  
- repositionner les métiers PO dans la grille ;  
- respect des fiches métiers et leur actualisation, refus de la polyvalence, reconnaissance des qualifications et développement des formations ;  
- reconsidérer le contingent de réductions d'ancienneté par échelle (bonification) en l'augmentant ;  
- revoir la comptabilisation du temps de travail - non au calcul arbitraire du volume de travail effectif ;  
- protéger le personnel contre les injures, menaces, agressions... sur le lieu de travail. Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

**OUVRIERS ET ADMINISTRATIFS UNIS DANS LE MÊME BUT : POUR LA SAUVEGARDE DE NOS CROUS, LE 16 NOVEMBRE, VOTEZ EFFICACE, VOTEZ UNITAIRE, VOTEZ FSU.**



# Un SNASUB fort et déterminé

## pour faire entendre chaque voix dans les CROUS

Nous sommes environ 2500 administratifs et ITRF à travailler dans les œuvres, aux côtés de 10 000 personnels ouvriers. Tous les personnels sont appelés à participer aux élections pour renouveler les comités techniques au sein de leur CROUS ou au CNOUS mais également le comité technique commun CNOUS et CROUS.

Votre voix est importante car c'est au sein de ces instances que sont débattues toutes les questions relatives à nos missions et à nos conditions de travail. Elle rend un avis sur les décisions concernant :

- l'organisation administrative et financière des œuvres ;
- l'organisation, le fonctionnement et restructuration des services ;
- les questions relatives aux effectifs, aux emplois et compétences ;
- les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois ;
- la planification de la formation des personnels.

**Le SNASUB appelle les personnels des CROUS à voter et faire voter pour la FSU parce que l'avenir des Œuvres est menacé par :**

- la réduction récurrente des subventions de fonctionnement attribuées au réseau ;
- la mise à mal de sa spécificité sociale, car la baisse des subventions pousse certains CROUS à augmenter les tarifs ;
- la concurrence, car les tarifs CROUS atteignent dorénavant parfois ceux du privé ;
- le cercle vicieux de la réduction de moyens : car si les étudiants sont moins nombreux à fréquenter le CROUS, les subventions vont encore baisser.

Le projet de réseau 2020 prend acte de cette réduction de moyens, et préconise un plan d'action qui se décline autour de 4 grands axes :

- les services à l'étudiant ;
- une nouvelle organisation territoriale et fonctionnelle ;
- des nouveaux modèles économiques ;
- une nouvelle image.

La combinaison de ces grands chantiers conduira les personnels des CROUS à travailler dans des services mutualisés interrégionaux et/ou sur des métiers qui n'existent pas encore. La problématique des nouveaux modèles économiques pourrait conduire le réseau à considérer que les personnels administratifs et ITRF n'ont plus à être financés par l'Etat.

Le désengagement de l'Etat est intégré dans la vision stratégique du réseau, et tout s'organise progressivement pour que les 13000 personnels en subissent les conséquences.

La loi FIORASO, promulguée l'an dernier, ne remettra pas en cause le projet 2020. Au contraire, elle introduit pour les CROUS l'obligation supplémentaire d'intégrer les COMUE pour développer les services aux étudiants, SANS MOYEN SUPPLEMENTAIRE.

**Nous développerons en CTC les axes revendicatifs suivants :**

- Maintien et développement des missions des Œuvres, sous la responsabilité de l'Etat et avec l'exigence des moyens humains et financiers nécessaires ;
- Maintien de services de proximité dans les CROUS, pour garantir aux étudiants un service public national entièrement consacré à l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Amélioration des conditions de travail par une gestion prévisionnelle des compétences créatrice d'emplois et par une opposition à toute suppression d'emplois ;
- Amélioration des possibilités de formation offertes à tous les personnels, particulièrement aux personnels de catégorie C ;
- Respect des statuts des personnels ;
- Revalorisation des salaires et ouverture de négociations au sein des œuvres pour l'augmentation et l'alignement du niveau indemnitaire des personnels administratifs et ITRF sur le plus favorable de manière transparente et évolutive.

**Nous appelons à voter FSU sur les bases suivantes :**

- 1-Maintien de l'intégralité des missions actuelles des CROUS, sous la compétence de l'Etat, avec les moyens humains et financiers nécessaires ;
- 2-Garantie d'un service public de qualité avec des personnels rémunérés de manière décente, et bénéficiant d'un régime indemnitaire débarrassé de toute référence au mérite individuel ;
- 3-La gestion des carrières des personnels administratifs et ITRF, la défense de leurs droits individuels et collectifs sont du ressort des organismes réglementaires et non d'« instances maison » dépourvues de compétence réglementaire ;
- 4-Nous estimons que les missions des Œuvres universitaires doivent être élargies, pour répondre aux revendications exprimées par les étudiants.

### **Audience CNOUS**

Une délégation du SNASUB-FSU a été reçue le 8 octobre par M. G. Houzel directeur du CNOUS, au cours de laquelle nous avons fait état des inquiétudes et mécontentements des personnels administratifs et ITRF des œuvres.

- Absence de transparence et non équité avec les autres administratifs du MENSUR en matière indemnitaire.
- Mécontentement sur l'opacité du mouvement interne, postes non déclarés, non pourvus..
- Autoritarisme grandissant de la part de certains directeurs régionaux, induisant mal-être au travail et véritable souffrance pour certains collègues.
- Inquiétude sur le devenir des missions et statuts des PA.
- Interrogation et inquiétude sur le devenir des Œuvres entre réformes du Supérieur et territoriale et désengagement de l'Etat.

Une autre audience aura lieu dans les prochains mois afin de creuser tous ces dossiers.

**Le site du SNASUB-FSU : [www.snasub.fr](http://www.snasub.fr)**

## Les assistants sociaux dans les CROUS : avec le SNUASFP-FSU



Assistants sociaux des CROUS, vous allez voter pour vos représentants au sein des différentes instances (Comité Technique d'Etablissement, Comité technique commun du CNOUS et des CROUS).

Le SNUASFP-FSU syndicat des assistants sociaux du MEN et du MESR, appelle à voter FSU et réaffirmer ainsi l'engagement auprès des personnels et des étudiants.

### Pour améliorer les conditions de vies, d'études des étudiants

Rentrée après rentrée, nous assistons à des demi mesures à moyens presque constants. C'est insuffisant. C'est une réelle refonte des aides de droits qu'attendent les étudiants et leur famille afin de garantir l'égalité de tous les étudiants et participer à corriger les inégalités sociales.

Nous devons refuser le discours ambiant qui fait de l'austérité et l'atteinte envers les services publics les seules alternatives.

Au contraire, nous voulons être force d'élaboration des pratiques sociales pour lutter contre les régressions et le démantèlement des politiques sociales

**Pour revendiquer une réelle reconnaissance de notre profession, des moyens supplémentaires, la création de postes d'assistants sociaux (en faveur des étudiants et des personnels)**

La reconnaissance des spécificités de nos interventions, des formations spécifiques plus nombreuses sont les pré requis à des conditions de travail respectueuses des étudiants et des assistant(e)s de service social.

Une nouvelle circulaire de missions vient de paraître pour le service social en faveur des étudiants mais elle ne sera qu'un leurre si cette politique ne s'accompagne pas de créations de postes. Répondre aux besoins d'un système éducatif ambitieux pour notre jeunesse est indispensable et ce ne sont pas les 10 créations de postes de ces deux dernières années qui peuvent nous permettre d'exercer l'ensemble de nos missions.

Pour le SNUASFP-FSU, pas un secteur d'intervention ne doit dépasser les 5000 étudiants.

**Avec le SNUASFP, votez FSU pour défendre et améliorer vos carrière et pour défendre un service public de qualité en faveur des étudiants et des personnels.**

## VOTEZ ET FAITES VOTER pour la FSU et ses syndicats nationaux aux différents scrutins auxquels vous devez participer (cf. tableau ci-dessous).

► Pour tous les votes papier :

Pour chaque scrutin :

- **votes à l'urne** : insérer le bulletin de vote, sans rature, dans l'enveloppe n° 1, qui ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif.

- **votes par correspondance** :

A- insérer le bulletin de vote, sans rature, dans l'enveloppe n° 1, qui ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif

B- insérer cette enveloppe dans l'enveloppe n° 2, cachetée et signée (nom, prénom, affectation).

C- insérer l'enveloppe n° 2 dans l'enveloppe n° 3, qui sera envoyée au bureau de vote. Elle doit parvenir avant le 4 décembre à 17 heures.

► Pour les votes électroniques @

Il faut activer sa messagerie personnelle en education.fr, créer son mot de passe d'électeur et, à l'aide de la notice de vote, aller voter dans l'espace électronique de vote (entre le 27 novembre et le 4 décembre 2014). Votez pour les listes présentées par la FSU !

	CT MESR	CT d'établissement	CT commun CNOUS et CROUS	CAPN ou CPN	CAPA ou CPR	CCP ANT
Personnels AENES, ITRF, de santé et sociaux				@	@	
Personnels ouvriers (CDI)						
Personnels non titulaires						

